



Janvier 2018 - N°2

*Une publication de la Draaf Bretagne*



## La filière laitière en Bretagne

Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt



**Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt**  
**Service régional de l'information statistique et économique**

15 avenue de Cucillé  
35047 Rennes cedex 9  
Tél. : 02 99 28 22 30

<http://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Statistique-agricole>

Directeur régional : Philippe de Guenin

Directrice de la publication : Claire Chevin

Rédacteur en chef : Sylvie Lesaint

Rédaction : Magali Février

Contributeurs : Laurent Auzet, Rodolphe Bellanger, Françoise Dauvier,  
Linda Deschamps, Kristina Frétière, Philippe Michel (Srise)  
Sandrine Moutault (Srefaa)

Cartes : Joël Glémée

PAO : Philippe Le Quellec

Crédits photo : ©Cheick.saidou/Min.Agri.Fr, ©Xavier Remongin/Min.agri.fr  
©Laïta, ©SCEA Les hortensias-35 Guipel

Impression : Atelier Barbet de Jouy - MAA  
Dépôt légal : à parution  
ISSN : 2426 - 0754

© Agreste Bretagne 2018



## Sommaire

<b>Chiffres-clés et contexte</b>	<b>Page 5</b>
<b>1 - 2000-2010-2016 : concentration des exploitations laitières</b>	<b>Page 6</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Des profils d'exploitation différents</li><li>- Des exploitations reposant sur la main-d'œuvre familiale, mais ayant de plus en plus recours au salariat</li></ul>	
<b>2 - Dix ans de restructuration dans l'industrie laitière</b>	<b>Page 13</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Des mouvements importants depuis 2009 avec une concentration des outils</li><li>- La fabrication du lait emploie le tiers des salariés de l'industrie laitière</li></ul>	
<b>3 - De la collecte de lait à la fabrication de produits laitiers</b>	<b>Page 15</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- L'organisation de la collecte et la fixation du prix</li><li>- La fabrication des produits laitiers</li></ul>	
<b>4 - Résultats économiques : une conjoncture difficile</b>	<b>Page 17</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Baisse du revenu des exploitants laitiers</li><li>- Des exploitations herbagères plus résilientes</li><li>- Des résultats économiques satisfaisants, plus liés à l'importance de la production qu'à la valeur ajoutée</li><li>- Les échanges internationaux</li></ul>	
<b>5 - La filière lait bio : la crise accélère le nombre de conversions</b>	<b>Page 21</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- La transformation du lait bio</li><li>- Des perspectives d'investissements</li></ul>	
<b>Conclusion :</b>	
<b>Malgré une production en crise, la filière laitière bretonne ne manque pas d'atouts</b>	<b>Page 22</b>
<i>Définitions, sources</i>	<i>Page 23</i>

## Chiffres-clés et contexte

**L**a Bretagne est la première région laitière française avec une production de cinq milliards de litres de lait en 2015, soit 20 % de la production nationale. 9 100 exploitations bretonnes sont spécialisées dans l'activité bovins lait. En aval, 90 établissements et 6 500 salariés fabriquent des produits laitiers.

### La filière lait bretonne en quelques chiffres

	2010	2015
<b>Les exploitations laitières et la main-d'œuvre</b>		
Nombre d'exploitations	14 500	<b>12 620</b>
dont spécialisées	10 200	<b>9 100</b>
Nombre d'UTA* spécialisées	18 300	<b>16 140</b>
dont main-d'œuvre salariée	950	<b>1 060</b>
<b>Collecte de lait (milliards de litres)</b>	4,9	<b>5,3</b>
<b>Industrie laitière</b>		
Nombre d'établissements	90	<b>90</b>
Nombre de salariés	6 200	<b>6 500</b>
<b>Les produits laitiers</b>		
Lait conditionné (millions de litres)	474	<b>624</b>
Lait en poudre vrac (milliers de tonnes)	167	<b>186</b>
Emmental (milliers de tonnes)	111	<b>128</b>
Crème conditionnée (milliers de tonnes)	64	<b>90</b>
Beurre (milliers de tonnes)	84	<b>96</b>
<b>Valeur de la production (en millions d'euros)</b>		
Lait	1 564	<b>1 747</b>
Autres produits laitiers	3	<b>3</b>
Ventes à l'export des produits laitiers	585	<b>584</b>

\* UTA : Unité de Travail Annuel pouvant être comparée à un temps complet  
 Source : Agreste, enquête annuelle laitière, bilan annuel de l'emploi agricole, quotas laitiers - Comptes de l'agriculture - Insee Clap (Connaissance locale de l'appareil productif), É sane

En 2016, la filière laitière bretonne mobilise de l'amont à l'aval plus de 22 000 emplois directs, dont 70 % dans les exploitations agricoles et 30 % dans les industries laitières. L'industrie laitière répond à la demande nationale, mais elle s'oriente également vers l'exportation. C'est une filière dynamique, bien positionnée sur les produits bio et cherchant toujours à innover comme en témoignent les travaux du pôle de compétitivité Valorial. Cependant, la modernisation tant dans les exploitations (investissements matériels pour les robots et salles de traites, automatisation...) que dans les industries (réalisation de tours de séchage...) demande d'importants moyens financiers. La filière laitière bretonne est aujourd'hui confrontée à des contextes nationaux et mondiaux perturbés (Cf. encadré 1, ci-contre). L'adaptation aux marchés, les fluctuations des prix et le besoin de renouvellement des chefs d'exploitations l'impactent directement.

De l'amont à l'aval, cette étude présente la filière à travers différentes approches : la concentration des exploitations laitières, la restructuration des industries de transformation, l'organisation de la collecte et des marchés, les difficultés économiques et financières, et en conclusion, ses forces et ses faiblesses ainsi que ses perspectives d'avenir.

Le secteur laitier est particulièrement concerné par la recherche d'un meilleur partage de la valeur entre les différents acteurs de la chaîne de production, un des objectifs des États généraux de l'alimentation lancés par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation le 20 juillet 2017.

### 1 Un contexte difficile pour la filière laitière

La libéralisation des quotas laitiers en mars 2015 avait été anticipée dès 2003.

En 2014, le volume de lait produit augmente en Europe, profitant d'une forte hausse des prix et d'une demande asiatique soutenue. En dehors de l'Europe, d'autres pays comme la Nouvelle-Zélande et les États-Unis réalisent une production laitière importante, dopant ainsi l'offre mondiale. Puis, l'embargo russe fin 2014 et le recul de la demande chinoise contribuent à la dégradation de la situation. Les stocks de lait saturant le marché et les prix du beurre et de la poudre de lait chutent. Bien que ces produits industriels représentent seulement 7 % du volume mondial, ils influencent le niveau des prix sur l'ensemble de la chaîne, de la production à la transformation. En 2015-2016, des décisions européennes sont prises pour résorber les difficultés du marché :

- stockage de 131 623 tonnes de poudre de lait en Europe, dont 14,5 % en France ;
- aides pour inciter les producteurs à réduire le volume de lait ;
- mesures d'aide à la cessation pour les producteurs les plus en difficulté.

La Bretagne, bien que confrontée à ces problèmes en 2015 et 2016, maintient ses livraisons de lait, alors que d'autres régions françaises les réduisent. Les difficultés continuent en 2016 avec le stockage de poudre de lait et des négociations tendues entre la grande distribution, les collecteurs et les producteurs qui réclament un prix équitable. Entre 2014 et 2016, le prix payé aux producteurs recule de 22 %, soit 294 € les 1 000 litres en 2016. En 2017, les prix augmentent à nouveau, mais la situation reste fragile.



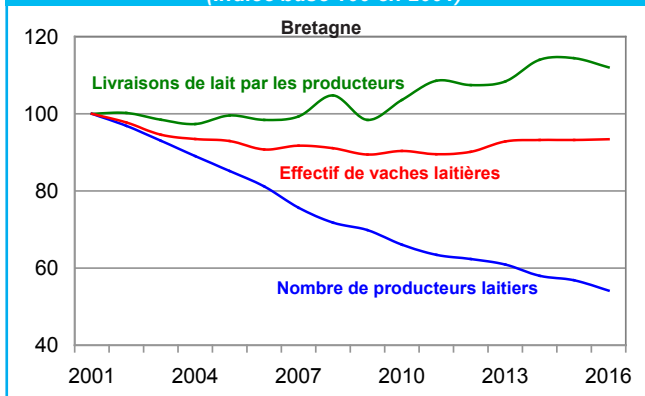
## 1 - 2000-2010-2016 : concentration des exploitations laitières

Les résultats présentés ici concernent les exploitations bretonnes « moyennes ou grandes » dites aussi professionnelles, c'est-à-dire ayant un potentiel de 25 000 euros de production brute annuelle, détenant au moins une vache laitière et employant au moins 0,5 équivalent temps plein.

Au recensement agricole de 2010, le quart des exploitations agricoles bretonnes produit du lait, soit 14 500 exploitations. Parmi elles, 9 100 sont spécialisées.

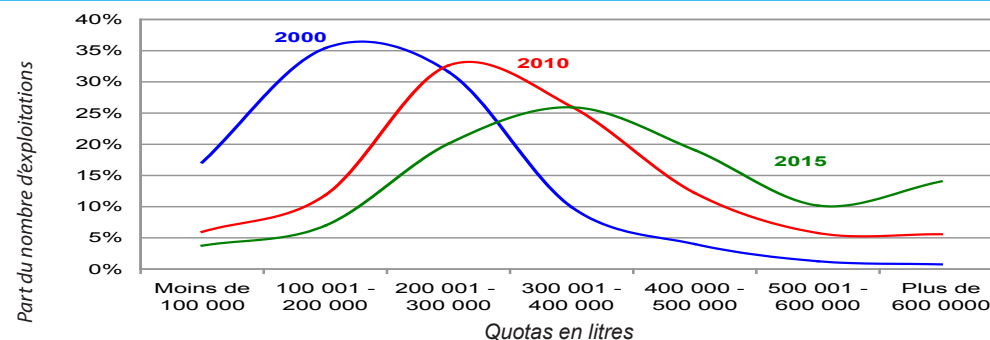
Entre 2000 et 2010, le nombre des exploitations spécialisées a reculé de 34 %, soit un rythme annuel de - 4,1 %. Le statut en société a fortement progressé entre 2000 et 2010 : + 31 %. La part des Entreprises Agricoles à Responsabilité Limitée

### Le nombre de producteurs laitiers chute, mais le volume des livraisons de lait est stable (Indice base 100 en 2001)



Source : Agreste Draaf Bretagne - Enquête Annuelle Laitière (EAL) - Statistique Agricole Annuelle (SAA)

### La part des exploitations produisant plus de 500 000 litres de lait par an progresse



Source : Agreste, Draaf Bretagne, quotas laitiers

(EARL) est de 36 % en 2010, et celle des Groupements agricoles d'exploitation en commun (Gaec) de 20 %. Le nombre d'exploitations individuelles a baissé de 63 % entre 2000 et 2010. En 2010, 40 % des exploitations spécialisées bovins lait sont individuelles, contre 70 % en 2000. Les autres formes juridiques demeurent marginales.

Les exploitations laitières comptent en moyenne 51 vaches en 2010 et produisent 335 530 litres de lait. En 10 ans, le cheptel de vaches laitières s'est réduit de 10 % et la surface moyenne des exploitations a augmenté, passant de 53 ha à 76 ha (Cf. encadré 3, page 7). Cependant, le volume de lait livré aux industries est relativement stable sur la décennie grâce à l'intensification de la conduite animale. En effet, la production moyenne par vache atteint 6 520 litres, soit 8 % de plus qu'en 2000. Après la crise laitière de 2009, le rythme de livraisons de lait a progressé en moyenne de 2 % par an entre 2010 et 2015,

pour ralentir ensuite. Le nombre de producteurs continue de diminuer sur la même période, mais un peu moins vite, environ 3 % par an. Le quota moyen a progressé de 17 % entre 2010 et 2015, et les effectifs de vaches laitières de 3 %. L'agrandissement des exploitations s'est accéléré. Ainsi, la répartition des exploitations en fonction du volume produit montre une augmentation de la part des grandes structures et une marginalisation de celles ayant des quotas de moins de 200 000 litres (Cf. graphique ci-dessus sur l'évolution de la densité laitière). Avec le maintien d'un même volume de production de lait et un nombre d'exploitations réduit, les moyens se concentrent. Face à cette intensification, la question du choix du système fourrager se pose (Cf. encadré 2, page 7).

## Intensification laitière : une dynamique concentrée selon les systèmes

Le climat breton, océanique et tempéré, permet le pâturage des vaches sur plus de six mois de l'année. En 2010, 17 % des exploitations font pâturer à l'année.

Cependant, le système fourrager des exploitations bovines, et notamment des exploitations laitières, repose en grande partie sur le maïs ensilage. Ainsi, en 2010, la part du maïs dans la Surface Fourragère Principale (SFP) atteint 37 % en Bretagne, contre 23 % France entière. Entre 2010 et 2015, la proportion du maïs fourrage dans la SFP reste stable. Pour autant, la mesure **Systèmes Fourragers Économés en Intrants (SFEI)**, proposée sur la programmation 2007-2013 de la politique de développement rural (dont le fonctionnement s'est prolongé en 2014), a rencontré un grand succès. Cette mesure dite système, contractualisable sur plusieurs années, visait à accompagner le changement du système d'exploitation vers un sys-

tème herbager économe en intrants avec une augmentation de la part de l'herbe dans la surface fourragère et la limitation de l'usage d'engrais et de pesticides. Près de 1 600 exploitations bretonnes d'élevages herbivores ont souscrit à cette mesure, soit 80 % des contractualisations de SFEI françaises.

En production laitière, la mesure SFEI a permis de freiner l'intensification sur les exploitations engagées. Ainsi, les exploitations engagées en SFEI sur la période 2011-2014 se sont agrandies de 3 %, en SAU et en quota. Leur quota rapporté à la surface fourragère reste stable autour de 5 100 l/ha. Le phénomène de désintensification laitière y est donc à peine perceptible, mais contraste avec l'intensification observée chez les exploitations non engagées en SFEI, dont le quota par hectare de surface fourragère augmente de presque 500 l/ha sur la même période.

### Caractéristiques des exploitations laitières bretonnes selon leur engagement en SFEI

	SFEI		Sans SFEI	
	2011	2014	2011	2014
<b>Nombre d'exploitations</b>	<b>190</b>	<b>190</b>	<b>10 380</b>	<b>10 380</b>
SFP/SAU (%)	84	85	66	66
ME/SAU (%)	9	9	24	26
PT/SAU (%)	62	63	34	33
Quota/SAU (l/ha)	4 307	4 323	4 526	4 882
Quota/SFP (l/ha)	5 126	5 076	6 895	7 367

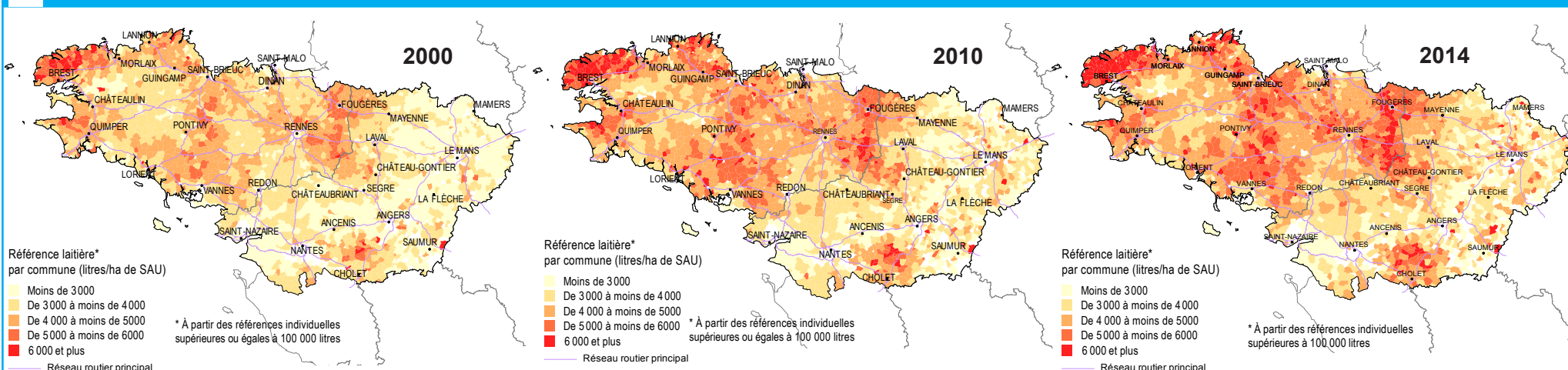
Sigles : SAU (Superficie Agricole Utilisée), SFP (Surface Fourragère Principale), ME (Maïs Ensilage), PT (Prairies Temporaires)

Champ : exploitations bretonnes détentrices d'un quota laitier

Source : Agreste, PAC 2011 et 2014, quotas 2011 et 2014

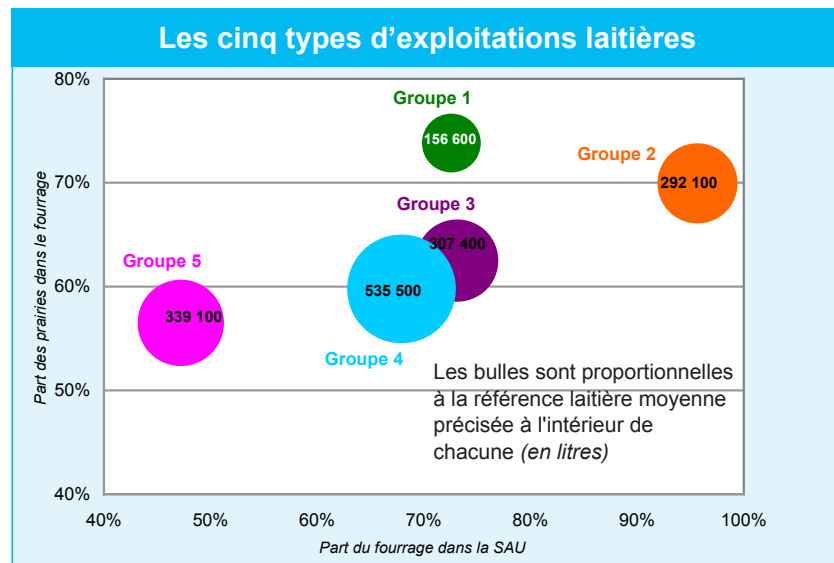
**Remarque :** sur les 1 600 exploitations ayant souscrit une SFEI, plus de 500 étaient engagées en 2011 et 2014 et avaient conservé le même identifiant pacage. Parmi elles, seules 190 étaient détentrices de quotas.

## Évolution de la densité laitière dans le bassin Grand Ouest



## Des profils d'exploitations différents

Parmi les 14 500 exploitations détentrices de quotas laitiers, 13 600 ont été retrouvées dans le recensement agricole de 2010. Une typologie a permis de classer ces exploitations laitières selon leurs caractéristiques. Elle a été réalisée en utilisant une Analyse en Composantes Principales (ACP). En s'appuyant sur une cinquantaine de variables issues du recensement agricole 2010, cette analyse a permis de dégager cinq profils d'exploitation. Une autre analyse (*Cf. méthodologie, page 10*) a permis de savoir ce qu'elles étaient devenues en 2015.



**Lecture** : les exploitations appartenant au groupe 4 ont 68 % de leur Superficie Agricole Utilisée (SAU) en Surface Fourragère Principale (SFP) et les prairies y occupent en moyenne 60 % de la SFP

Source : Agreste, traitement Draaf Bretagne, recensement agricole 2010

### Les cinq catégories d'exploitation

- > **Groupe 1** : petites exploitations dont les trois quarts de la Surface Fourragère Principale (SFP) sont occupés par des prairies
- > **Groupe 2** : exploitations laitières exclusivement, 95 % de la SAU en fourrage
- > **Groupe 3** : exploitations se situant dans la moyenne régionale, avec les trois quarts de la SAU en fourrage
- > **Groupe 4** : grandes exploitations en polyculture polyélevage, les deux tiers de la SAU en fourrage
- > **Groupe 5** : exploitations granivores et atelier lait

**Dans le texte qui suit, le nombre de vaches et de litres de lait des différentes catégories est une moyenne.**

### Groupe 1 : Des petites exploitations vulnérables 1 300 exploitations, 22 vaches laitières, 156 600 litres de lait

Une exploitation sur dix appartient à ce groupe. Environ 5 % de ces structures sont en agriculture biologique. En matière de main-d'œuvre et de volume produit, ce groupe est le plus fragile. 90 % sont des exploitations individuelles, et plus de la moitié des chefs d'exploitation ont plus de 55 ans en 2010. Elles exploitent 38 ha, soit deux fois moins que la moyenne régionale des exploitations laitières. Cinq ans plus tard, seules la moitié d'entre elles sont encore présentes ; plus des trois quarts des autres exploitations ont cessé et cédé leurs références auprès d'exploitations souhaitant s'agrandir ou s'installer. La reprise d'activité par le conjoint ou le changement de statut concerne à peine 5 % des structures initiales.

En 2010, ce système d'exploitation se répartit entre maïs et herbe, sans forte concentration du maïs dans l'alimentation : plus des trois quarts des fourrages proviennent des prairies. En 2015, les exploitations restantes ont peu agrandi leurs surfaces. Les prairies représentent la moitié de leur SAU, l'autre moitié se répartit entre le maïs et les céréales.



## **Groupe 2 - Des exploitations spécialisées en lait, et orientées exclusivement vers le fourrage** **1 700 exploitations, 48 vaches laitières, 292 100 litres de lait**

La part des exploitations en agriculture biologique de cette catégorie est supérieure à la moyenne avec 7 % des structures engagées. 46 % des exploitants exercent à titre individuel. Elles comptent presque autant d'exploitants âgés de moins de 40 ans que de plus de 55 ans. En 2015, près de 80 % des exploitations sont encore présentes. Parmi les absentes, 10 % ont cessé et cédé leurs références pour des installations ou des agrandissements, mais 8 % sont encore présentes avec un nouveau statut ou une reprise par le conjoint.

Les exploitations pérennes se sont agrandies en cinq ans, tant en références (+ 11 %) qu'en SAU (+ 4 %). Le système d'exploitation est essentiellement orienté vers le fourrage : en 2010, sur les 54 ha de terres (surface moyenne), 95 % sont en prairie ou en maïs fourrage. La culture en céréales est pratiquement inexistante. Leur SAU augmente en 2015 avec des fourrages toujours aussi importants dans la conduite de ces exploitations.

## **Groupe 3 - Le modèle d'exploitation laitière le plus fréquent en Bretagne** **6 500 exploitations, 48 vaches laitières, 307 400 litres de lait**

Ce modèle se situe dans la moyenne régionale. Les exploitations appartenant à cette catégorie sont majoritairement des Exploitations Agricoles à Responsabilité Limitée (EARL). L'organisation en Groupement agricole d'exploitation en commun (Gaec) est plus limitée. Ces structures mobilisent 1,7 équivalent temps plein. Elles sont spécialisées à 80 % en production laitière, mais peu portées sur la production bio (2 %). Près des trois quarts de leur surface est composée de fourrage à part égale entre le maïs et la prairie.

En 2015, 81 % de ces exploitations sont encore présentes. Parmi les autres, la moitié a changé de statut ou d'organisation, et l'autre moitié a cédé sa référence au bénéfice d'exploitations s'agrandissant ou s'installant.

## **Groupe 4 - Des exploitations en polyculture polyélevage, avec une production de lait importante** **2 450 exploitations, 80 vaches laitières, 535 500 litres de lait**

C'est le groupe ayant les plus gros volumes de production de lait. Il se diversifie entre culture et élevage. Les exploitations gèrent 120 bovins en dehors des vaches laitières. En 2010, ce groupe rassemble 18 % des exploitations et près de 30 % de l'emploi agricole laitier. Il s'agit de grandes unités organisées en majorité en Gaec (85 %). En moyenne, trois Unités de Travail Annuel (UTA) travaillent sur l'exploitation et gèrent 124 ha de SAU. L'activité se répartit sur d'autres ateliers, comme les vaches allaitantes ou les porcins. La part des jeunes associés dans ces structures est deux fois plus importante que celle des plus de 55 ans. Souvent deux générations s'y côtoient : les plus jeunes ayant 35 ans en moyenne et les plus âgés entre 50 et 55 ans. Les exploitants en EARL ont souvent le même âge et sont souvent des couples.

Cinq ans plus tard, en 2015, plus de 90 % des exploitations sont encore présentes avec le même statut. Le groupe affiche la pérennité la plus élevée des cinq catégories. Parmi les sortantes, 46 % ont changé de raison sociale. Seulement 30 % ont cédé leur quota à des exploitations souhaitant s'agrandir, pour les deux tiers à des associés choisissant de se mettre à leur compte. Pour celles toujours présentes à l'identique en 2015, le volume de lait s'est encore accru de près de 20 %. 50 % d'entre elles produisent plus de 600 000 litres par an, contre 30 % en 2010.

En 2010, le système d'exploitation s'appuie sur des cultures céréalières qui représentent plus de 20 % de la SAU. Le fourrage représente cependant les deux tiers de la SAU dont 60 % en herbe et 40 % en maïs.

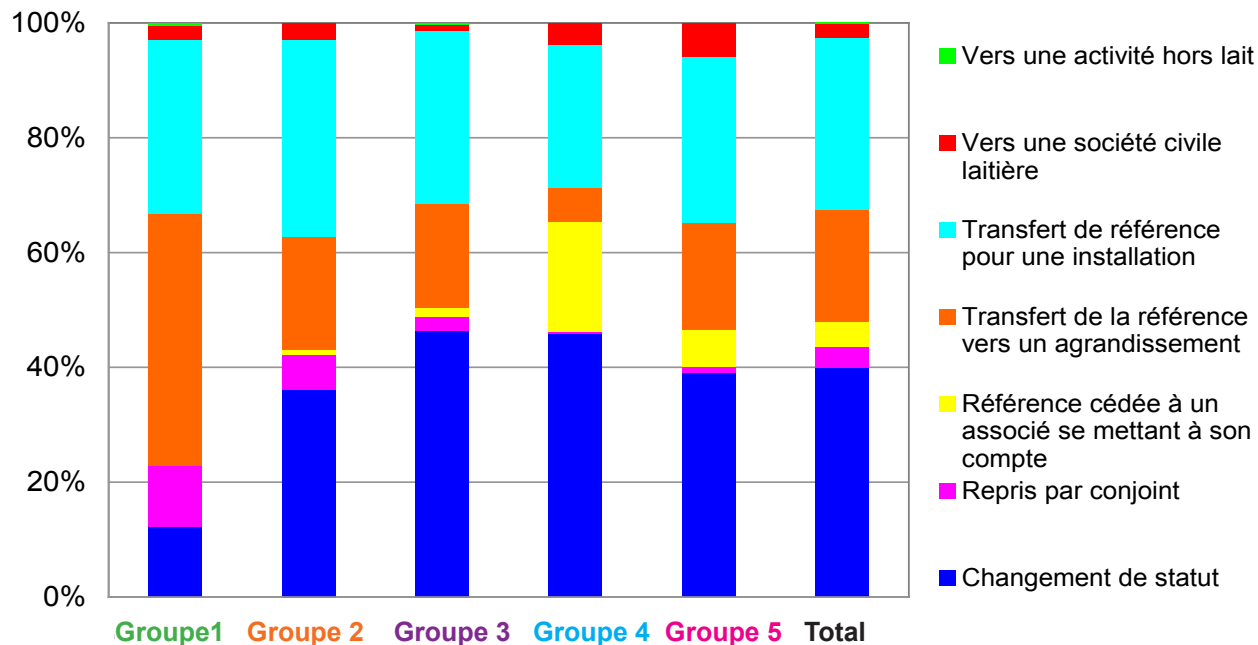


**Groupe 5 - Des exploitations pérennes avec un atelier granivore associé au lait**  
**1 630 exploitations, 50 vaches, 339 100 litres de lait**

Ce dernier groupe rassemble des exploitations dont la production de lait n'est pas l'activité principale. Elles exploitent d'autres ateliers, porcins ou avicoles. Leur surface en céréales est plus importante que celle des autres groupes (43 % de la SAU en 2010). Les coexploitants sont souvent de la même génération, entre 45 et 55 ans. Ces exploitations partagées entre plusieurs ateliers font plus souvent appel à la main-d'œuvre salariée. Un tiers des exploitations est concerné. Dans ce groupe, un actif sur cinq travaille à temps plein.

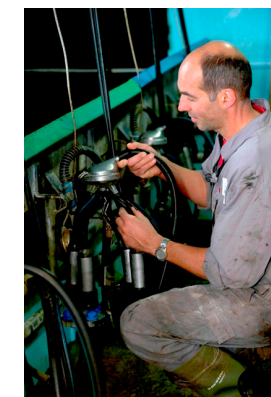
Plus de 80 % des structures sont encore présentes cinq ans plus tard. Leur quota moyen s'est accru de 18 %, atteignant 400 000 litres par an. Cependant, avec près de 100 ha en 2015, la part de culture en céréales a diminué, entre autre, au profit du maïs fourrage. Parmi les exploitations absentes en 2015, plus de 40 % ont changé de statut et autant ont cédé leur référence pour des agrandissements ou des installations.

**Le devenir des exploitations laitières bretonnes de 2010 absentes en 2015**



**Méthodologie**

Afin de mesurer les transformations, créations et cessations intervenues entre 2010 et 2015, les détenteurs de quotas entre 2010 et 2015 ont été comparés. Cette comparaison a permis d'identifier 80 % des exploitations n'ayant pas changé de statut, ni d'identifiant. D'autre part, pour celles qui n'ont pas été retrouvées en 2015, une base a été constituée en s'appuyant sur les fichiers annuels de demande de transferts de quotas, gérés dans les DDTM (Directions Départementales des Territoires et de la Mer).



Source : DDTM, SEA, fichiers des transferts de quotas 2010 - 2015 - Agreste Sisa, quotas laitiers 2010 et 2015, RA 2010 Analyses et traitements Draaf Bretagne, Srise

## Des exploitations reposant sur la main-d'œuvre familiale, mais ayant de plus en plus recours au salariat

En 2010, les 13 600 exploitations produisant du lait<sup>1</sup> emploient 27 900 actifs familiaux et salariés permanents, pour un volume de travail de 27 000 Unités de Travail Annuel (UTA).

La main-d'œuvre repose essentiellement sur l'emploi familial avec 24 000 UTA. La moitié concerne les chefs d'exploitation et les coexploitants. En moyenne, près de deux UTA travaillent dans les exploitations laitières : le chef d'exploitation ou le premier coexploitant (près de 1 UTA), les autres coexploitants (0,6 UTA) et les salariés permanents (0,1 UTA). Entre 2000 et 2010, le nombre total d'UTA a reculé de 34 %, affectant fortement la

main-d'œuvre familiale. À l'inverse, l'emploi salarié se développe. Dans les exploitations laitières, 10 % ont fait appel à du salariat en 2010, contre moins de 4 % en 2000. Entre 2000 et 2010, le nombre de salariés permanents a progressé de 17 %. Près de 1 800 exploitations laitières emploient 1 500 UTA. En 2010, à peine la moitié des salariés permanents travaillent à temps complet sur une exploitation et un tiers moins d'un mi-temps. Les exploitations les plus enclines à développer le salariat sont celles ayant plusieurs ateliers.

Selon une étude de la chambre régionale d'agriculture réalisée dans le cadre de l'Observatoire formation emploi en 2014<sup>2</sup>, le salariat devrait augmenter de 50 % entre 2010 et 2020. Avec l'augmentation de la taille des exploitations laitières et de polyélevage, le recours à la main-d'œuvre s'amplifie et exige plus de qualifications. Dans les offres d'emploi, l'autonomie sur les ateliers et la polyvalence sont demandées.

En 2015, l'emploi salarié reste encore marginal dans l'activité laitière, mais il continue à se développer ainsi que dans les exploitations de polyélevage, soutenu par l'appel à des groupements d'employeurs. Pour bénéficier d'un emploi à temps plein, des salariés interviennent sur plusieurs exploitations. L'adhésion à un groupement d'employeurs (Cf. encadré 4, page 12) est une solution adoptée par une partie des exploitants. Ces groupements permettent de répondre aux besoins des exploitations et de développer des emplois stables, à temps partagé. Ainsi, 20 % des salariés permanents en exploitation laitière dépendent d'un groupement d'employeurs et 6 % d'autres prestataires. Les trois quarts des salariés permanents liés à un groupement travaillent moins d'un mi-temps

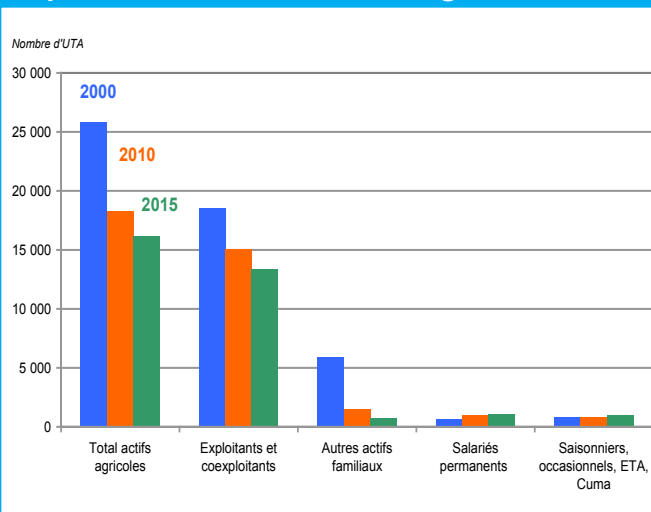
par exploitation laitière.

En 2015, l'âge moyen d'un exploitant laitier breton était de 48,4 ans, contre 49,1 ans pour l'ensemble des exploitants. Même avec un âge moyen moins élevé, le problème des départs en retraite va se poser d'ici 10 ans. Le rythme actuel des installations des jeunes ne compensera pas les départs à la retraite des chefs d'exploitations. Plus de la moitié des chefs d'exploitation laitière ont 50 ans et plus.

Les nouvelles installations d'exploitations, par des jeunes bénéficiant de la DJA (Dotation Jeune Agriculteur), sont moins nombreuses qu'il y a dix ans malgré des compléments d'aides de la Région. La Bretagne est toutefois en 2<sup>e</sup> position pour l'installation laitière, après les Pays de la Loire. Depuis 2010, on compte 1 400 installations aidées en production laitière, soit 42 % des installations régionales aidées. Ces jeunes, souvent anciens salariés agricoles, s'installent rarement en individuel et rejoignent plus souvent un Gaec. En 2016, 45 % des installations aidées se font en production laitière spécialisée, malgré un coût moyen d'installation élevé : 650 000 €, contre 565 000 € pour l'ensemble des orientations agricoles, selon les résultats Eoloas, l'Observatoire à l'installation et à la transmission des exploitations agricoles<sup>3</sup>. En effet, cette activité nécessite un investissement important en matériel, comme par exemple, l'équipement en robot de traite (Cf. encadré 5, page 12). Le prix du lait, particulièrement bas depuis 2015, ne permet pas à ce jour de dégager une marge suffisante à la prise en charge de ces investissements et la filière pourrait perdre son attractivité.

1 - Il s'agit de exploitations retenues dans la typologie présentée dans les pages précédentes.

### Évolution de l'emploi agricole dans les exploitations laitières en Bretagne



Source : Agreste, recensements agricoles 2000 et 2010, bilan annuel de l'emploi agricole 2015

2 - « Le salariat en production laitière en Bretagne » de l'Observatoire emploi formation de l'agriculture - Agriculture & Territoires, chambre d'agriculture de Bretagne - Février 2015

3 - Agricultures et territoires - Chambre d'agriculture de Bretagne - Chiffres-clés de la transmission - <http://www.bretagne.synagri.com/synagri/chiffres-cles-de-la-transmission-en-agriculture>



#### 4 Les groupements d'employeurs

En 2010, 800 exploitations agricoles ont fait appel à des salariés via un groupement d'employeurs. Parmi elles, 250 étaient spécialisées en bovins lait. La Bretagne est une région où le recours à un groupement d'employeurs est plus fréquent qu'ailleurs. Cette pratique a progressé légèrement entre 2012 et 2015, en particulier dans la production laitière. En 2015, selon la MSA (Mutualité Sociale Agricole) et l'AEF (Agence Emploi Formation), sur 439 groupements d'employeurs bretons, 86 travailleraient avec des élevages spécialisés en gros animaux, porcs ou bovins. La majorité sont sur des exploitations en polyculture-polyélevage.

Quelques exemples de groupements d'employeurs :

- *Solutys emploi*. Ce groupement départemental d'employeurs morbihannais créé en 2005 par la profession agricole pour répondre aux demandes d'appoint de main-d'œuvre agricole diverse, a démarré avec 15 adhérents et 6 salariés. En 2014, cette structure emploie 30 salariés, qui partagent leur temps de travail chez 80 éleveurs adhérents ;
- le *Service d'aide en élevage et culture (Sdaec)*. Créé en 1977, ce groupement d'employeurs a pour vocation de mettre à disposition de ses adhérents des salariés de remplacement. En 2014, le groupement compte plus de 200 salariés de remplacement en agriculture ;
- *Terralliance* est présent en Ille-et-Vilaine et dans les Côtes-d'Armor. Il regroupe 150 adhérents et gère 65 salariés. La plupart des orientations agricoles y sont présentes, avec une prédominance des élevages bovins ;
- *Partag'emploi* est une structure récente, créée en 2009, dans le Finistère. Elle regroupe 70 employeurs dont la moitié sont spécialisés en bovins lait et gère une quinzaine de salariés.

#### 5

#### L'équipement en robot de traite

Aujourd'hui, la moitié des exploitants laitiers qui s'installent disposent d'un robot de traite (Bretagne Conseil Élevage Ouest). Selon l'Institut de l'élevage, le nombre d'installations équipées d'un robot a doublé depuis 2000. En France, fin 2015, 4 800 exploitations seraient équipées d'au moins un robot, soit 8 % des exploitations produisant du lait. La France représente 14 % du marché mondial en 2014. L'Ouest, et au premier rang la Bretagne, figure parmi les plus équipés.

En Bretagne en 2015, grâce à la mise en œuvre du Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles (PCA EA)<sup>1</sup>, 51 exploitations laitières ont pu bénéficier d'une subvention pour l'installation de robots de traites. Près de 100 personnes travaillent dans ces exploitations dont 14 Jeunes Agriculteurs (JA). La moitié est en Gaec et l'autre moitié en exploitation individuelle ou en EARL. Le quota laitier moyen de ces exploitations est de 476 000 litres avec des disparités selon les départements : 655 000 litres dans le Morbihan et 371 500 litres en Ille-et-Vilaine. Parmi ces exploitations, un tiers a installé deux robots de traite.

1 - Le Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles (PCA EA) est un nouveau plan de soutien à la modernisation agricole. Il concerne toutes les filières. Ce plan s'inscrit dans le cadre du Programme de Développement Rural Régional (PDRR) 2014-2020, mis en œuvre par la Région. Son financement est assuré par l'Europe (Feader), l'État et la Région Bretagne. Sur la période du plan 2014-2020 le budget s'élève à 180 millions d'euros (80 millions d'euros pour le plan 2007-2013). Le PCA EA est articulé autour de 5 dispositifs : la modernisation des bâtiments, la rénovation des bâtiments pour les économies d'énergie et la réduction des gaz à effet de serre, la transformation et la commercialisation à la ferme, les matériels agro-environnementaux, l'innovation et les bâtiments du futur. L'investissement dans un robot de traite entre dans le cadre du dispositif de modernisation des bâtiments et équipements dans les exploitations agricoles (mesure 411b).



## 2 - Dix ans de restructuration dans l'industrie laitière

Les industries laitières se sont développées depuis plus de 40 ans dans la région. De tradition familiale à leurs débuts, la plupart se sont agrandies pour atteindre une dimension nationale, voire européenne et mondiale. Le quart des établissements de l'industrie laitière appartient au secteur coopératif et réalise plus de la moitié de la collecte.

En 2015, 67 entreprises collectent ou transforment le lait ; 26 ont plus de 20 salariés. À côté des petites entreprises position-

nées sur un ou deux produits, des entreprises font partie de groupes parmi les plus importants de France. Lactalis, Bongrain et Sodiaal figurent ainsi parmi les 20 premières entreprises laitières mondiales.

### Des mouvements importants depuis 2009 avec une concentration des outils

Restructurations et fusions ont fortement modifié la démogra-

phie des industries laitières en dix ans, permettant d'accroître les capacités de production et d'élargir la gamme des activités.

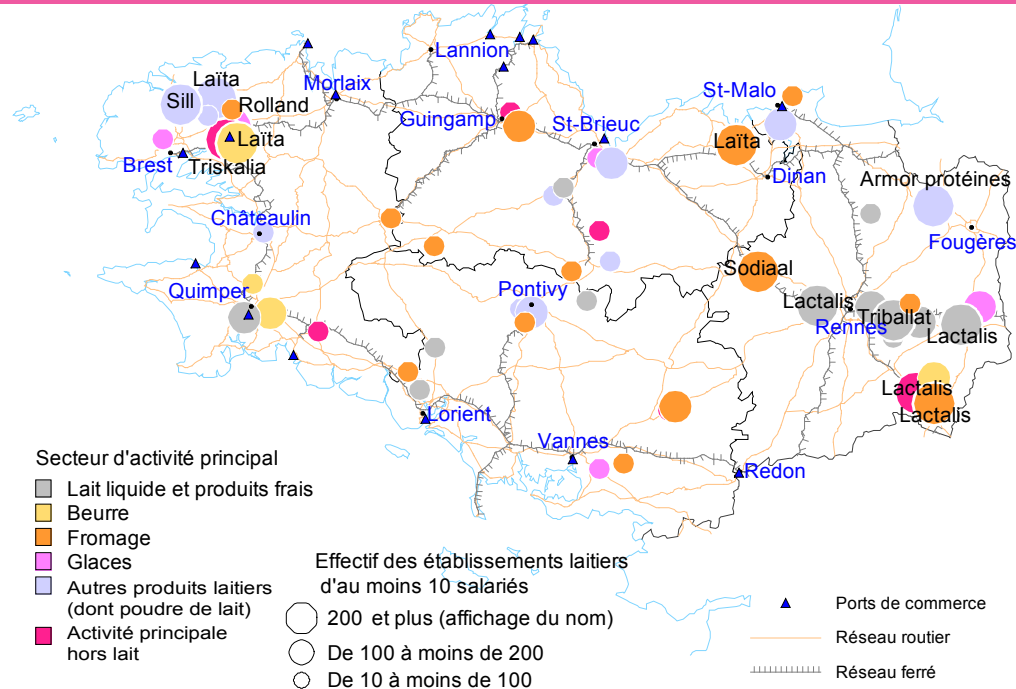
En 2009, avec la crise sur le prix du lait et la hausse des coûts des matières premières, des entreprises spécialisées sur les produits industriels ferment, comme ce fut déjà le cas en 2005 pour la laiterie Nazard à Fougères (Ille-et-Vilaine).

Le 1<sup>er</sup> juillet 2009, les coopératives Triskalia, Even et Terrena regroupent leurs activités laitières pour donner naissance à l'entreprise Laïta. Elle devient la première entreprise coopérative de l'Ouest avec sept sites dont six en Bretagne. Le groupe se positionne sur la collecte, la transformation et la commercialisation de nombreux produits (beurre, fromage, ultra-frais, ingrédients secs). En juillet 2015, la coopérative Even à Ploudaniel (Finistère) fusionne avec l'Armoricaine laitière de Lanfains (Côtes-d'Armor), élargissant ainsi la gamme des produits laitiers de Laïta.

La Sill reprend la laiterie de Saint-Malo en 2008. En 2016, elle étend ses activités au conditionnement des yaourts en prenant l'intégralité du capital de l'entreprise Tiffany Emballages. En 2011, la coopérative Sodiaal rachète l'entreprise Entremont-Alliance, fortement endettée en 2009. En 2012, Sodiaal se rapproche du groupe chinois Synutra, leader chinois en nutrition infantile, pour implanter une tour de séchage de poudre de lait à destination de la Chine. L'usine est inaugurée en septembre 2016 à Carhaix (Finistère).

En juin 2014, Coralys à Cesson-Sévigné (Ille-et-Vilaine), en difficulté financière depuis 2013, fusionne avec les activités

### Une industrie laitière diversifiée Les 52 établissements de 10 salariés et plus de l'industrie laitière bretonne en 2015



Source : Agreste, Draaf Bretagne, EAL, traitement Srise - Insee, Clap 2015



laitières des groupes coopératifs Agrial de Caen (Calvados) et Eurial de Nantes (Loire-Atlantique). L'objectif est de former un groupe performant pour une meilleure valorisation à l'international.

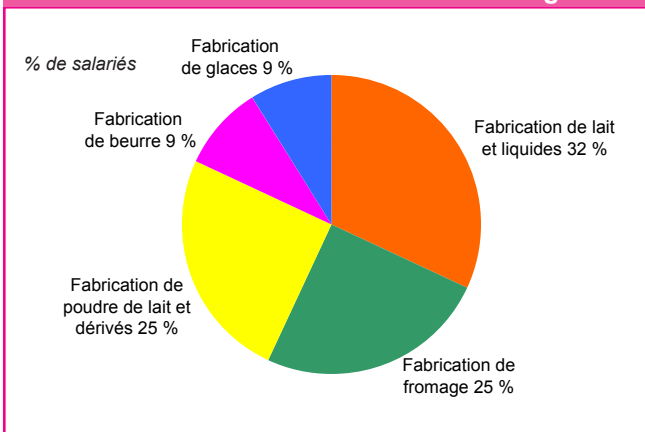
Certains producteurs tentent de s'affranchir des intermédiaires en créant leur propre laiterie de transformation et de commercialisation, comme Lait'Sprit d'Ethique, à Trémorel (Côtes-d'Armor).

### La fabrication du lait emploie le tiers des salariés de l'industrie laitière

En 2015, 93 établissements emploient 6 050 salariés en équivalents temps plein ; 96 % des salariés travaillent dans 36 établissements employant vingt salariés et plus.

L'Ille-et-Vilaine réunit 46 % des salariés régionaux de l'industrie laitière devant le Finistère (29 %), les Côtes-d'Armor (15 %) et le Morbihan (10 %). L'industrie laitière constitue l'un des secteurs des industries agroalimentaires employant le

### La fabrication de poudre de lait occupe le quart des salariés de l'industrie laitière en Bretagne



Source: Insee, Clap 2015

### Le quart des salariés de l'industrie laitière en Bretagne fabrique du fromage

	Nombre d'établissements	Nombre de salariés	Nombre d'équivalents temps plein
Lait et produits liquides	16	1 977	1 861
Fromage	28	1 643	1 539
Poudres et autres produits dérivés	22	1 625	1 539
Beurre	5	563	534
Glaces et sorbets	22	534	574
<b>Total</b>	<b>93</b>	<b>6 342</b>	<b>6 047</b>

Source: Insee, Clap 2015

moins de femmes : le tiers de l'effectif salarié. Entre 2012 et 2015, le nombre de salariés progresse de 5 %. Il baisse dans certains établissements comme Coralys à Cesson-Sévigné (Ille-et-Vilaine) et Novandie à Marcillé-Raoul (Ille-et-Vilaine).

Les établissements de vingt salariés et plus emploient les deux tiers des salariés de la fabrication du lait ; six d'entre eux dépassent 100 salariés.

Sur cinq établissements spécialisés dans la fabrication du beurre, trois ont plus de cent salariés : Beuralia-Sodiaal et Uclab-Laïta dans le Finistère, Lactalis en Ille-et-Vilaine.

Le fromage est fabriqué principalement dans des établissements de moins de vingt salariés (66 % des salariés). Cependant, des entreprises plus importantes, en matière d'emploi et de tonnage produit, concourent à cette activité : elles dépendent aussi des groupes Sodiaal et Lactalis et de l'entreprise coopérative Laïta.

Avec 22 établissements, dont seulement huit ayant vingt salariés et plus, la fabrication de la poudre de lait, de lactosérum, et autres produits dérivés occupe plus de 1 600 salariés dans la région, soit le quart des salariés de cette activité France

entière. Les trois premiers établissements regroupent 70 % des salariés régionaux (Armor Protéines du groupe Bongrain, Even-Laïta, et la Sill).

Contrairement à l'ensemble des activités laitières, la fabrication des glaces est essentiellement artisanale en Bretagne, même si l'établissement Rolland (Finistère) et Les délices du Val Plessis (Ille-et-Vilaine) dépassent les 100 salariés. Une vingtaine d'établissements pratiquent cette activité et seize emploient moins de 5 salariés. Ils se répartissent sur l'ensemble du territoire breton. Ces ateliers de fabrication sont parfois associés à une exploitation agricole. Dans ce secteur, les salariés sont majoritairement des femmes.

En dehors des établissements spécialisés, des ateliers appartenant à des exploitations agricoles contribuent à la transformation du lait. Selon la chambre d'agriculture de Bretagne, en 2012, 15 % des producteurs vendant en circuits courts sont des exploitants laitiers, soit 300 exploitations transformant partiellement ou entièrement leur lait. Les produits vendus sont plus ou moins élaborés : lait cru, yaourts, fromage, glaces.

## 3 - De la collecte de lait à la fabrication des produits laitiers

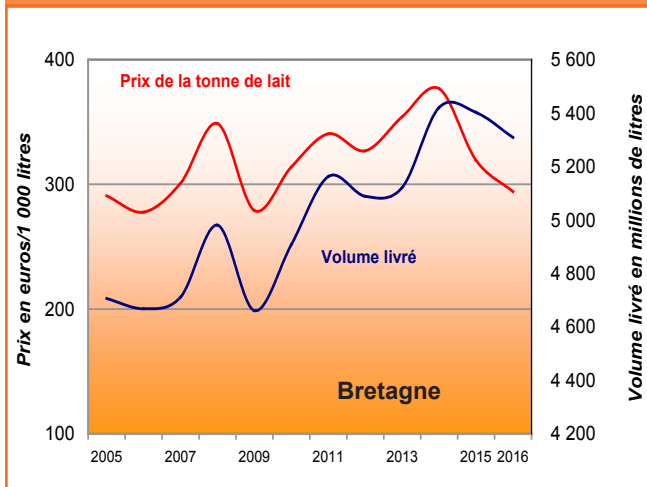
### L'organisation de la collecte et la fixation du prix

En Bretagne, 12 600 exploitations produisent 5,3 milliards de litres de lait en 2015. La collecte et la transformation sont assurées par deux types d'entreprises : des entreprises à capitaux privés (comme Lactalis, Sill et Triballat Noyal) ou des coopératives (comme Sodiaal, Laïta et Eurial). Les trois plus grands collecteurs de lait auprès des producteurs bretons sont Lactalis, Sodiaal-Entremont et Laïta.

Cette forte concentration de la collecte du lait, produit très périssable, laisse peu de pouvoir de marché aux éleveurs, qui depuis quelques années subissent de plein fouet la volatilité des cours (Cf. graphique ci-contre).

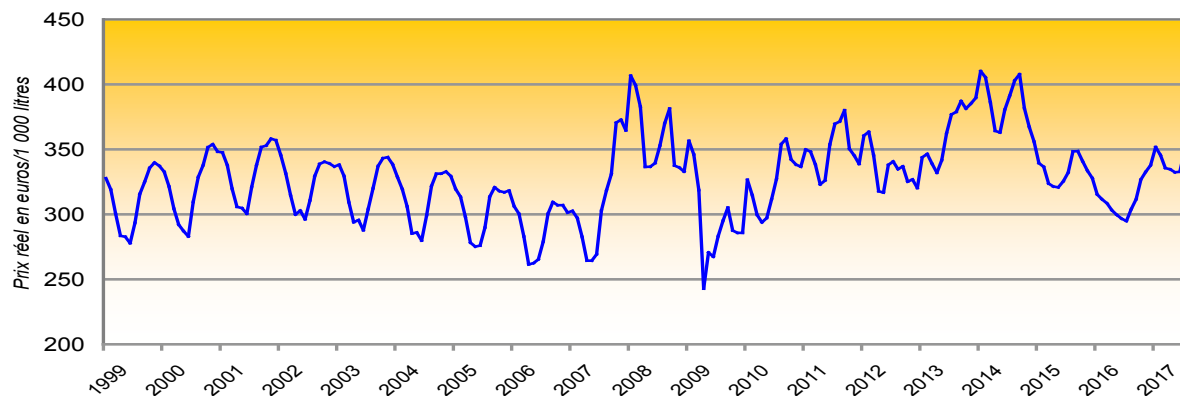
En effet, la forte régulation communautaire des marchés lai-

### Un prix et un volume en chute en 2015 et 2016



Source: Agreste, SSP, FranceAgriMer, enquête annuelle laitière

### Des prix plus volatiles depuis 2007 Évolution du prix mensuel du lait en France



Source: Agreste, FranceAgriMer, enquête mensuelle laitière

tiers introduite à la fin des années 60 s'est progressivement réduite, avec comme point d'orgue la disparition des quotas laitiers en 2015. À défaut de réguler fortement les marchés, le législateur français et européen a décidé de réglementer les relations contractuelles entre livreur et collecteur, dans l'idée d'améliorer le pouvoir de négociation du producteur. En France, un contrat de longue durée (cinq ans) est obligatoire. Il fixe notamment les volumes et les modalités de détermination du prix du lait et de ses variations. Une organisation de producteurs peut négocier le contrat pour le compte du producteur.

Malgré ce cadre réglementaire, les prix payés aux producteurs sont volatiles et pas forcément homogènes. Après la forte hausse de 2014, près de 400 euros les 1 000 litres, les prix

ont fléchi pour atteindre moins de 300 euros en 2015 et 2016. En 2015 et 2016, la chute du prix du lait payé aux producteurs s'est accentuée. Inférieur à 300 euros les 1 000 litres sur plusieurs mois, ce prix ne permet pas de compenser les coûts de production. Les prix peuvent différer de quelques euros selon les collecteurs. En 2016, la quasi-totalité des laiteries ont payé moins de 300 euros/1 000 litres.

Le revenu des exploitants laitiers recule depuis 2013 (Cf. partie 4 - Le revenu des exploitants laitiers se dégrade, page 17) entraînant des cessations d'activité et incitant de plus en plus certains éleveurs à se convertir au lait bio. La demande y est soutenue et les prix plus rémunérateurs. (Cf. partie 5, page 21). Les exploitants en polyélevage bénéficient de revenus plus réguliers que les laitiers spécialisés. C'est la raison pour



laquelle ces derniers cherchent à diversifier leur production en développant, par exemple, des ateliers de transformation de produits laitiers (fromage, crème, glaces...).

### La fabrication des produits laitiers

La Bretagne se situe dans les trois premières régions françaises pour la fabrication de lait conditionné, de crème et de produits transformés tels que le fromage ou le beurre. Elle produit plus de la moitié du lait en poudre en vrac et de l'emmental

français. L'industrie laitière bretonne se situe plus en retrait sur les laits fermentés et les desserts lactés, se positionnant à la 8<sup>e</sup> place des régions.

Après une production élevée en 2003, le rythme s'est ralenti entre 2005 et 2009 pour reprendre de l'élan depuis 2010 grâce à une collecte laitière importante. La France fait partie du trio de tête européen pour la fabrication de crème conditionnée avec 421 milliers de tonnes en 2015, soit 9 % de plus qu'en 2014. La Bretagne se positionne sur les produits de grande consom-

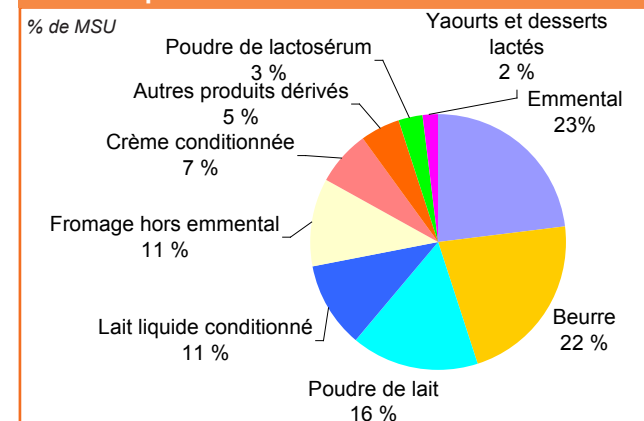
mation, vendus en France et en Europe. Mais elle s'investit également sur des produits destinés à l'industrie agroalimentaire (plats préparés, biscuiterie, aliments pour animaux...). Elle se tourne également vers des produits destinés à l'exportation vers l'Algérie, le Proche-Orient, et surtout le marché chinois. Plusieurs industriels bretons ont investi pour la construction de tours de séchage : Sodiaal à Carhaix (Finistère) avec le groupe chinois Synutra, Laïta à Créhen (Côtes-d'Armor).

### La Bretagne produit le tiers de la crème industrielle française

Unités : - tonne - millier de litres pour laits liquides en vrac et conditionnés	Bretagne			France 2015	Part de la Bretagne / France (%)
	2014	2015	Évolution 2015/2014 (%)		
<b>Produits intermédiaires</b>					
Lait liquide en vrac	230 194	221 620	- 3,7 %	2 567 259	9 %
Crème industrielle en vrac	79 747	80 961	1,5 %	243 353	33 %
Lait concentré en vrac	23 121	27 984	21,0 %	188 044	15 %
Lait en poudre en vrac (y compris infantile)	168 133	186 211	10,8 %	325 177	57 %
Babeurre liquide ou concentré (poids extrait sec)	6 453	5 800	- 10,1 %	20 147	29 %
Lactosérum liquide ou concentré (poids extrait sec)	68 080	68 102	0,0 %	500 701	14 %
<b>Produits finis</b>					
Laits liquides conditionnés	649 843	624 331	-3,9 %	3 377 772	18 %
Crème conditionnée	78 464	90 470	15,3 %	420 906	21 %
Beurre	92 774	95 889	3,4 %	367 817	26 %
Laits fermentés (yaourts et autres)	78 549	75 998	-3,2 %	1 565 040	5 %
Desserts lactés	10 882	12 381	13,8 %	703 407	2 %
Total fromages de vache (sauf fondus)	233 814	234 405	0,3 %	1 781 669	13 %
dont fromages frais de vache	28 680	30 721	7,1 %	657 930	5 %
dont emmental	127 835	128 157	0,3 %	253 318	51 %
dont fromages de vache à pâte pressée non cuite	28 907	27 710	- 4,1 %	251 413	11 %
<b>Produits dérivés de l'industrie</b>					
Poudres de babeurre	8 966	8 382	- 6,5 %	29 273	29 %
Poudres de lactosérum	98 172	82 252	- 16,2 %	559 676	15 %

Source : Agreste, enquête annuelle laitière

### L'emmental représente le quart de Matière Sèche Utile des produits laitiers bretons



Source : Agreste, FranceAgriMer, EAL 2014, estimations des coefficients Draaf Bretagne





## 4 - Résultats économiques : une conjoncture difficile

En 2015, la valeur de la production laitière s'élève à 1,7 milliard d'euros, soit 20 % de la branche agricole bretonne. Le chiffre d'affaires des industries laitières est de 3,2 milliards d'euros, soit 17 % de celui des industries agroalimentaires de la région.

### Le revenu des exploitants laitiers se dégrade

Depuis 2013, les résultats économiques des exploitations spécialisées en lait baissent. L'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) pour 1 000 litres de lait en 2015 est même inférieur à celui de la crise laitière de 2009.

À moins de 150 euros d'excédent pour 1 000 litres en 2015, le revenu de l'ensemble des exploitants laitiers recule malgré une baisse des charges d'approvisionnement. Avec une chute des prix de 8 % en un an, l'année 2016 est particulièrement difficile. En baisse de 7 % sur un an, les subventions représentent 10 % des produits en 2015.

Malgré des disparités persistantes entre exploitations, la baisse des revenus touche l'ensemble des exploitants laitiers professionnels. Le Résultat Courant Avant Impôts (RCAI) moyen est de 25 500 € en 2015, contre 43 500 € en 2014. Toutefois, il atteint 43 800 € pour un quart des exploitations et moins de 5 800 € pour le quart ayant les résultats les moins élevés, parfois même négatifs.

Le poids de l'endettement explose pour atteindre près de 66 %. Deux facteurs expliquent cette hausse : le poids des investissements engagés en 2014 et 2015 et la baisse de l'EBE.

### Évolution des résultats économiques des exploitations laitières en Bretagne

En milliers d'euros	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>164,6</b>	<b>137,9</b>	<b>172,1</b>	<b>203,0</b>	<b>205,1</b>	<b>220,6</b>	<b>218,1</b>	<b>204,6</b>
Excédent brut d'exploitation	73,1	51,9	82,9	97,7	89,1	93,6	85,3	68,3
Résultat courant avant impôts	42,0	18,4	47,8	60,2	49,0	52,6	43,5	25,5
Résultat courant par UTA	25,1	10,9	27,1	34,4	27,2	30,0	25,7	15,2
Charges d'approvisionnement	53,6	49,7	55,7	64,0	70,2	77,7	79,5	76,5
Charges totales	152,9	150,5	158,7	181,0	191,4	202,3	207,8	210,3
Poids de l'approvisionnement	35 %	33 %	35 %	35 %	37 %	38 %	38 %	36 %

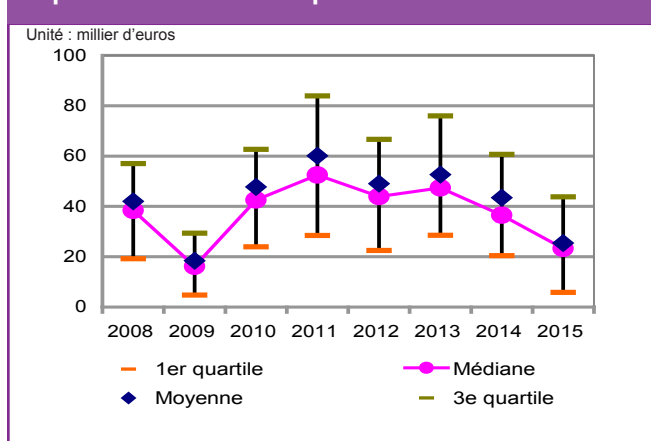
Source : Agreste, Rica (Réseau d'information comptable agricole)

### Champ

Exploitations spécialisées moyennes ou grandes dont la production brute standard dépasse 25 000 €. On les appelle aussi exploitations professionnelles

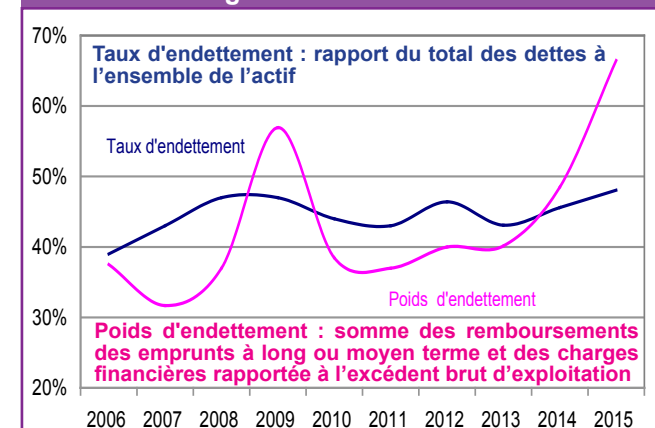
Voir définitions des différents indicateurs financiers page 23.

### Dispersion du RCAI des producteurs laitiers bretons



Lecture : en 2015, 25 % des exploitations laitières affichent un RCAI supérieur à 43 800 € (3<sup>e</sup> quartile), le RCAI moyen des exploitations laitières est de 25 500 €, la moitié des exploitations laitières affiche un RCAI inférieur à 23 000 € (médiane), 25 % des exploitations laitières affichent un RCAI inférieur à 5 800 € (1<sup>er</sup> quartile).  
Source : Agreste, SSP, Rica (Réseau d'information comptable agricole)

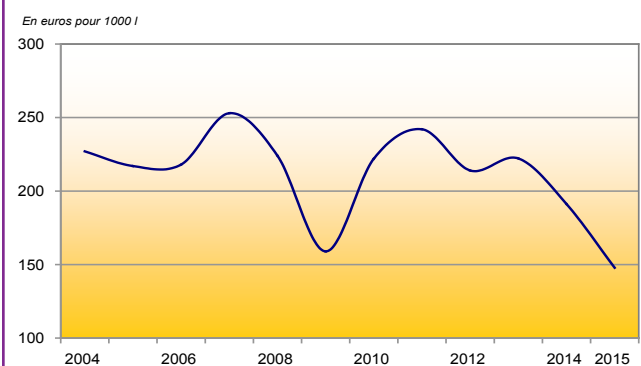
### Évolution de l'endettement chez les producteurs laitiers en Bretagne



Source : Agreste, Rica (Réseau d'information comptable agricole)



## Évolution de l'EBE pour 1 000 l de lait en Bretagne



Source : Agreste, Rica (Réseau d'information comptable agricole)

## Des exploitations herbagères plus résilientes

À l'heure où le prix du lait baisse et est soumis à une volatilité croissante, les systèmes d'exploitation herbagers suscitent un intérêt renouvelé.

Parmi les exploitations bretonnes spécialisées bovins lait, le système le plus répandu fait appel aux fourrages annuels dans une large mesure : la moitié des exploitations, détenant la moitié des vaches, utilise 65 % à 85 % de leur SAU pour le fourrage (maïs compris). Néanmoins, si les exploitations bretonnes font bien appel aux fourrages, elles comptent plus sur le maïs que sur l'herbe. La prairie ne représente que 52 % de leur production fourragère (63 % en France). La Bretagne figure parmi les régions où le maïs ensilage est très important : 48 % de la production fourragère (Cf. encadré 2, page 7).

Des systèmes herbagers bien maîtrisés bénéficieraient de meilleurs résultats économiques grâce à leur caractère économe et autonome, selon les résultats de l'observatoire technico-économique du Réseau Agriculture Durable (RAD)<sup>1</sup>

1 - Réseau Agriculture Durable (RAD), "Résultats de l'observatoire technico-économique du RAD", synthèse 2015, exercice comptable 2014

## Principales caractéristiques des exploitations laitières

Moyennes 2013 à 2015	Taux d'herbe dans la SAU		
	35 % et moins	35 à 60 %	Plus de 60 %
SAU (ha)	95	78	61
SFP (ha)	56	60	55
Maïs fourrage (ha)	30	23	12
SFP/SAU	59 %	76 %	90 %
Maïs/SFP	53 %	38 %	22 %
Vaches laitières (effectif)	63	62	57
Ventes de lait (litres)	457 753	454 611	351 680
Productivité des vaches laitières (litres/vache)	7 283	7 278	6 212
Lait/SFP (litres/ha)	8 156	7 618	6 427
Charges d'approvisionnement (€)	94 472	78 756	51 186
Charges d'approvisionnement (€/1 000 l)	206	173	146
EBE (€)	87 311	82 421	73 686
EBE/1 000 l (€/1 000 l)	191	181	210
Remboursements des emprunts à long et moyen terme	44 179	32 968	28 896
Revenu disponible par UTANS (€)	13 960	18 331	16 998

Champ : exploitations spécialisées laitières bretonnes moyennes et grandes

Source : Rica 2013, 2014, 2015

collectés en Bretagne, dans les Pays de la Loire et en Basse-Normandie. L'analyse sur un groupe d'exploitations stable entre 2008 et 2012<sup>2</sup> conclut que les exploitations herbagères suivies ont « une stabilité et une résilience supérieures qui leur permettent de ne pas être trop fortement impactées par les événements extérieurs, qu'ils soient climatiques ou économiques ».

L'analyse des données du Rica (Cf. méthodologie, page. 19) sur la période 2009-2015 en fonction de la part de l'herbe

2 - Réseau Agriculture Durable (RAD), "Résultats de l'observatoire technico-économique du RAD", synthèse 2013, exercice comptable 2012

dans la SAU apporte un éclairage spécifique à la Bretagne sur les caractéristiques économiques des exploitations plus ou moins herbagères.

Les exploitations les moins herbagères sont de plus grande taille, en surface et dans une moindre mesure en troupeau. La production laitière dépasse les 8 000 litres par hectare de surface fourragère, grâce à un large recours au maïs fourrage. Leurs charges d'approvisionnement sont élevées, proche des 200 €/1 000 l en 2013, 2014 et 2015. Ces exploitations sont très sensibles aux fluctuations du prix du lait et des intrants. En contexte de prix bas (2009), ces exploitations intensives dégagent les moins bons revenus par unité de main-d'œuvre non salariée.



À l’opposé, les exploitations les plus herbagères disposent d’une moindre SAU, très majoritairement consacrée aux fourrages et notamment à l’herbe. Malgré une bonne rentabilité économique, elles produisent un volume de lait inférieur et donc un résultat courant inférieur. Le principal atout des exploitations herbagères ne réside pas tant dans leur niveau de revenu disponible, que dans leur plus grande autonomie vis-à-vis de l’environnement économique. Elles sont clairement moins dépendantes de leurs fournisseurs, comme en témoignent leurs faibles charges d’approvisionnement. Elles sont nettement moins sensibles aux fluctuations du prix du lait que les exploitations intensives.

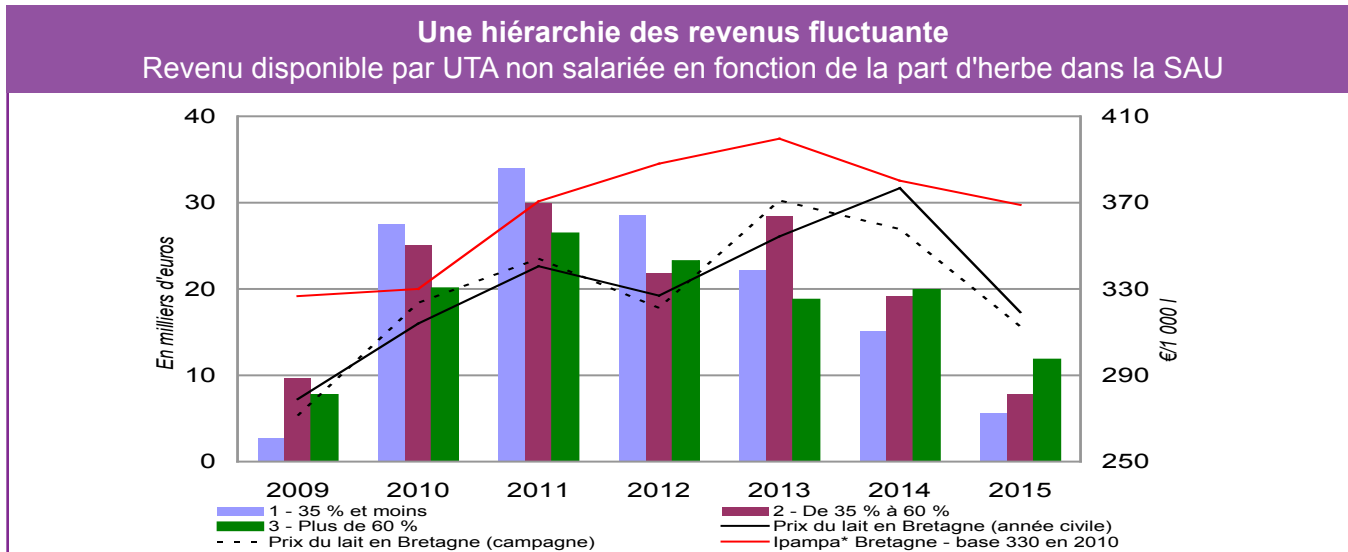
La catégorie intermédiaire (entre 35 % et 60 % d’herbe dans la SAU) est de loin la plus représentée. Les niveaux de production laitière de ces exploitations sont comparables à ceux des exploitations intensives, avec cependant une meilleure maîtrise de leurs charges d’approvisionnement. Ce sont les exploitations qui dégagent, en moyenne, les meilleurs revenus par UTA non salariée.

**Méthodologie**

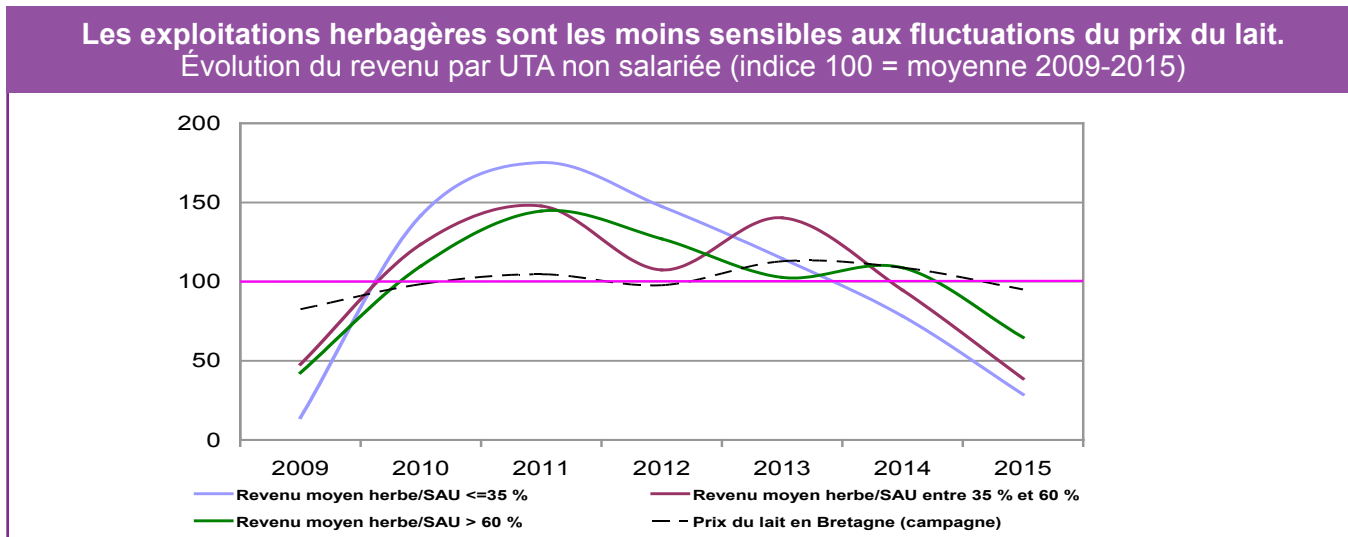
Cette analyse utilise les données comptables des exploitations spécialisées laitières bretonnes de l’échantillon du Réseau d’information comptable agricole (Rica).

Le revenu disponible est calculé de la manière suivante : résultat courant avant impôts – charges sociales de l’exploitant + amortissement – remboursement du capital à long ou moyen terme.

Trois groupes ont été constitués en fonction de la part d’herbe dans la SAU : 35 % et moins (une trentaine d’exploitations), 35 % à 60 % (70 à 80 exploitations selon les années), et plus de 60 % (une vingtaine d’exploitations). Les données présentées sont les données extrapolées.



\* Ipampa : indice des prix d’achat des moyens de production agricole  
Champ : exploitations spécialisées laitières bretonnes moyennes et grandes  
Source : Agreste, Rica



Champ : exploitations spécialisées laitières bretonnes moyennes et grandes  
Source : Agreste, Rica

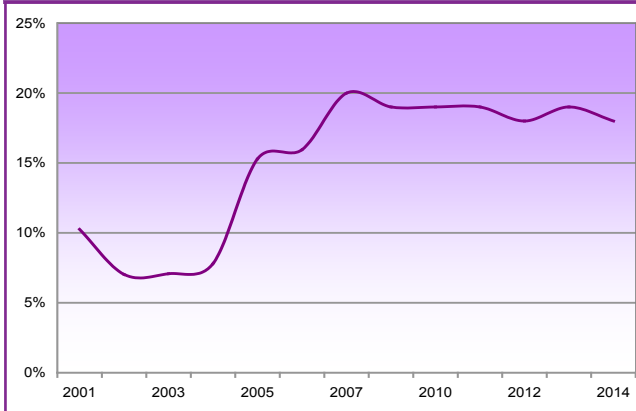


## Des résultats économiques satisfaisants, plus liés à l'importance de la production qu'à la valeur ajoutée

Les deux tiers du chiffre d'affaires de l'industrie laitière sont réalisés par 10 % des entreprises. Avec 3,3 milliards d'euros, la Bretagne ne contribue qu'à 10 % du chiffre d'affaires national, alors que la collecte représente plus de 20 % de la collecte nationale. La Bretagne est en effet principalement positionnée sur les produits industriels, et de grande consommation pour le marché national (lait, crème, emmental), aux prix moins élevés que d'autres produits laitiers, tels que les fromages AOC (Appellation d'Origine Contrôlée). La fabrication bretonne destinée aux industries (françaises ou à l'exportation), comme celle de poudre de lait écrémé ou de beurre, est la plus soumise à l'environnement international. Ce positionnement se traduit par un taux de valeur ajoutée de 10 %, inférieur de cinq points au taux national.

Le taux de valeur ajoutée est relativement faible dans les entreprises spécialisées dans le lait conditionné. Il est supérieur

### Évolution du taux d'exportation des produits laitiers bretons



Source : Agreste, Draaf Bretagne, EAE 2001 à 2007  
Insee - Ésane 2009 à 2014

## L'industrie laitière bretonne dégage peu de valeur ajoutée

Résultats 2014	Industrie laitière		Ensemble des IAA	
	Bretagne	France	Bretagne	France
Nombre d'entreprises	67	1 269	1 101	17 647
<i>dont 20 salariés ou plus</i>	26	211	294	2 729
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	3 253	31 869	18 970	171 465
<i>dont chiffre d'affaires à l'exportation</i>	584	7 639	2 494	36 246
Taux d'exportation	18 %	24 %	13 %	21 %
Valeur ajoutée (millions d'euros)	337	4 820	2 996	33 850
Taux de valeur ajoutée	10 %	15 %	16 %	20 %
Taux de marge	37 %	37 %	26 %	37 %
Investissements (millions d'euros)	102	1 041	526	N
Taux d'investissements	30 %	22 %	18 %	N

Champ : toutes entreprises quelle que soit leur taille, hors artisanat commercial et y compris boissons. Pour la Bretagne, entreprises mono ou quasi mono régionales

N : donnée non disponible

Source : Insee, Ésane 2014

pour celles produisant de la poudre de lait ou les produits dérivés (lactosérum, caséine), aux utilisations plus diversifiées. En 2014, les livraisons de lait à l'industrie progressent de 6 % en un an, atteignant 5,4 milliards de litres. Le chiffre d'affaires de la plupart des entreprises augmente, grâce à la progression des volumes mais aussi des prix. L'indice national des prix des produits laitiers et fromages gagne en effet 3 % entre 2013 et 2014.

L'industrie laitière est le secteur d'activité agroalimentaire (hors boissons) qui consacre la part la plus importante de la valeur ajoutée dégagée aux investissements corporels : 30 % en 2014. La plupart concerne des unités de production de lait en poudre, notamment de lait infantile, destiné aux marchés des pays tiers dont la Chine. Parmi les principaux investissements effectués récemment, pour Eurosérum-Sodiaal, une nouvelle usine de déminéralisation du lactosérum à Carhaix

(Finistère), opérationnelle en 2018, et pour Laïta, une usine de séchage de lait infantile high-tech à Créhen (Côtes-d'Armor), inaugurée le 1<sup>er</sup> décembre 2017. La récupération de l'énergie constitue également un investissement. L'industrie du lait figure, en effet, parmi les plus grands consommateurs d'énergie des IAA.

### Les échanges internationaux

Depuis 2007, près de 20 % du chiffre d'affaires de l'industrie laitière bretonne est réalisé à l'exportation. Sur le 1<sup>er</sup> semestre 2014, la Chine a importé la quasi-totalité de ses besoins en poudre de lait, dynamisant ainsi le développement des échanges mondiaux. De la fin 2014 au début 2016, l'embargo russe et le ralentissement de la demande chinoise ont pénalisé la production européenne. Depuis fin 2016, les industriels bretons profitent des échanges de produits laitiers, à nouveau en hausse, notamment vers les États-Unis et l'Asie.



## 5 - La filière laitière bio : la crise accélère le nombre de conversions

En 2016, la collecte de lait bio en Bretagne, comme en France, représente 2,4 % de la collecte totale de lait. La Bretagne fournit 22 % du lait bio national. Selon l'Agence bio, en 2016, 590 exploitations bio pratiquent l'élevage laitier dans la région, soit 27 % de plus en un an. Le cheptel de vaches laitières bio s'accroît d'un tiers sur la même période, plaçant la Bretagne au second rang des régions pour le nombre de vaches. Le troupeau moyen (59 vaches) est plus limité que dans les exploitations conventionnelles, mais certains élevages dépassent 100 têtes.

Les conversions en lait bio ne cessent d'augmenter depuis 2011. Selon l'Agence bio, en 2016, 185 élevages laitiers ont franchi le pas de la conversion. La crise laitière actuelle accélère cette tendance, comme cela avait été le cas lors de la crise de 2009.

En 2005, à peine 40 millions de litres de lait bio étaient collectés en Bretagne. Dix ans plus tard, le volume a triplé. Seules quatre laiteries collectent exclusivement du lait bio ; pour quelques collecteurs, le lait bio représente plus de 10 % du volume de lait collecté, mais pour la grande majorité, le volume bio reste marginal. L'Ille-et-Vilaine est le département le plus orienté vers le bio : 43 % du lait bio breton produit et collecté.

Selon les résultats de l'enquête annuelle laitière de FranceAgriMer, le nombre de producteurs bio bretons livrant à l'industrie a doublé en dix ans : 420 exploitants en 2015, livrant à 14 établissements.

Mieux valorisé et fortement demandé par les consommateurs, le lait bio est vendu entre 30 % à 40 % plus cher que le lait conventionnel. En moyenne sur 2015-2016, le prix est de

### La Bretagne produit plus de la moitié du beurre bio français

Unités : - collecte de lait en milliers de litres - autres produits en tonnes	Nombre d'établissements	Production bio 2015	Évolution du volume 2015/2014 (%)	Part Bretagne / France (%)
Collecte de lait	7	128 265	10,4	22
Yaourts et laits fermentés	8	18 630	4,2	36
Desserts lactés	6	2 020	28,7	30
Crème conditionnée	5	1 190	13,4	30
Beurre	5	4 943	9,7	57
Fromage frais de vache	6	3 196	- 5,5	36

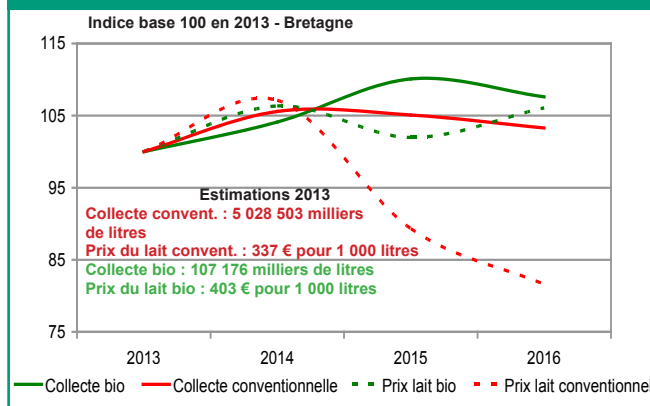
Source : Agreste, FranceAgriMer, Enquête Annuelle Laitière (EAL)

418 euros/1 000 litres. Le prix du lait bio progresse de façon continue en moyenne annuelle.

### La transformation du lait bio

La Bretagne est bien positionnée sur certains produits laitiers

### Évolution de la collecte et du prix du lait bio et conventionnel



Source : Agreste, Draaf Bretagne, FranceAgriMer, EAL

bio en France. Les tonnages de ces productions progressent, excepté sur le fromage frais. Une vingtaine d'établissements laitiers bretons fabriquent des produits relevant de la gamme bio. En 2005, ils étaient une douzaine.

Le beurre, les yaourts et desserts lactés représentent les produits les plus plébiscités. Le tiers des yaourts bio français est breton. La région fabrique 57 % du beurre bio français, et ne cesse d'améliorer sa part de production en desserts lactés.

### Des perspectives d'investissements

Sur les dernières années, des industriels bretons ont réalisé des investissements en matériels. Ainsi, la Sill souhaite doubler sa capacité de collecte de lait bio et prévoit deux nouveaux réservoirs de réception de lait. AB technologie a prévu de construire une nouvelle unité de production de produits bio à Sulniac (Morbihan). Triballat à Noyal-sur-Vilaine (Ille-et-Vilaine) prévoit également la construction d'un nouveau site de 10 000 m<sup>2</sup> pour fabriquer des produits ultra frais, accueillant huit nouvelles lignes de production.



## Conclusion : Malgré une production en crise, la filière laitière bretonne ne manque pas d'atouts



Première région laitière, la Bretagne constitue une terre d'élevage par excellence, bénéficiant d'un climat, d'un relief et de sols favorables aux prairies. Elle fait ainsi partie du « croissant laitier » qui concentre sur l'ouest, le nord et l'est de la France les exploitations laitières les plus nombreuses.

Soucieuse de garantir la qualité de sa production, la filière bretonne agit à différents niveaux : traçabilité de ses produits, bien-être animal et santé des consommateurs.

Ainsi, la quasi-totalité des éleveurs bretons adhèrent à la « Charte des bonnes pratiques d'élevage ». Certaines industries laitières de la région soutiennent cette démarche à travers une majoration du prix payé au producteur. Le prix à la production breton reste cependant le plus bas de France. Le positionnement des entreprises de transformation sur des produits de grande consommation et des produits standards à faible valeur ajoutée n'est pas étranger à la faiblesse de ce prix.

La filière laitière bretonne répond principalement à la demande nationale (industrie et consommateurs), mais elle est de plus en plus présente à l'export depuis une dizaine d'années. En 2016, presque 700 millions d'euros de produits laitiers sont commercialisés principalement vers l'Europe (55 %), mais aussi vers les pays tiers (45 %) ; l'Asie représente la moitié des exportations vers ces pays. Après la viande, les produits laitiers représentent le deuxième poste d'exportation des industries agroalimentaires. Le fromage représente de loin la part la plus importante des produits laitiers exportés : 40 %. Cependant, la valeur de ces exportations ne cesse de décroître depuis 2011. Pourtant, la Bretagne possède des avantages naturels compétitifs. Par ailleurs, grâce à des conditions de pâturage particulières, elle peut développer des gammes de produits à plus haute valeur ajoutée. Ainsi, la marque « Lait de pâturage » portée par les éleveurs laitiers de l'Ouest promeut les pratiques du pâturage de 150 jours par an en moyenne. Elles sont en phase avec les attentes de la société. Leur réussite dépendra de la volonté des acteurs de la filière de mener une action collective dans cette direction.

En 2016, le nombre d'élevages laitiers bretons en conversion bio a augmenté de 32 % en un an. Cette évolution résulte d'une demande en bio toujours croissante, conjuguée à la crise du lait conventionnel de 2015-2016. Le prix du lait bio s'avère en effet plus rémunérateur. La place de la production laitière bio bretonne au niveau national (57 % du beurre bio et 22 % du lait bio français) pourrait également constituer un axe stratégique pour l'avenir.

La filière laitière bretonne possède différents atouts de nature à encourager les jeunes à s'installer dans ce domaine de production malgré un coût d'investissement élevé. Le secteur reste porteur de perspectives, à un moment de fort besoin de renouvellement des générations.



## Sigles

**DJA** : Dotation Jeune Agriculteur  
**Gaec** : Groupement agricole d'exploitation en commun  
**EARL** : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée  
**SAU** : Superficie Agricole Utilisée  
**SFEI** : Système Fourragère Économe en Intrants  
**SFP** : Surface Fourragère Principale  
**UTA** : Unité de Travail Annuel pouvant être comparée à un temps complet

## Définitions

**Exploitations moyennes ou grandes, dites professionnelles** : exploitations dégageant une Production Brute Standard (PBS) supérieure à 25 000 €. La PBS représente un potentiel de production. Ce n'est pas un indicateur de revenu ou de chiffre d'affaires.

**Exploitations spécialisées lait** : exploitations dont l'Otex (Orientation technico économique) correspond à l'orientation lait (nomenclature 4500). Il s'agit de l'orientation principale.

**Définitions des principaux indicateurs financiers du Réseau d'information comptable agricole (Rica).** Cf. pages 17 à 19

- **Charges d'approvisionnement** : engrais et amendements, semences et plants, produits phytosanitaires, aliments du bétail, produits vétérinaires, combustibles, carburants et lubrifiants, fournitures et emballages.

- **Charges d'exploitation** : charges d'approvisionnement + autres charges d'exploitation.

- **Autres charges d'exploitation** : travaux par des tiers, eau, gaz, électricité, eau d'irrigation, petit matériel, autres fournitures (y c. carburant à la pompe), redevances de crédit-bail, loyers et fermages, loyers du matériel, loyers des animaux, entretien des bâtiments, entretien du matériel, assurances, honoraires vétérinaires, autres honoraires, transports et déplacements, frais divers de gestion, autres travaux à façon et services extérieurs, impôts et taxes, charges de personnel, dotations aux amortissements.

- **Excédent Brut d'Exploitation (EBE)** : somme de la valeur ajoutée et des subventions et indemnités d'assurance, desquelles on déduit les impôts, les taxes et les frais de personnel.

- **Résultat Courant Avant Impôt (RCAI)** : différence entre les produits et les charges courantes. Il constitue un revenu de l'exploitation permettant de rémunérer le travail non salarié et les capitaux propres. Il est calculé avant déduction des charges sociales de l'exploitant.

## Principales sources

### Enquête Annuelle Laitière (EAL)

Chaque année, le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) réalise l'EAL. Elle fournit sur un champ exhaustif et dans un grand détail de nomenclature les chiffres définitifs de collecte et de production de la branche, ainsi que des résultats de production vendue (PRODUCTION COMMERCIALISÉE) selon une nomenclature européenne dite Prodcum pour les entreprises de 20 salariés ou plus.

Le **Réseau d'information comptable agricole (Rica)** est une opération communautaire de recueil d'informations comptables auprès de 82 000 exploitations agricoles de l'Union européenne. Réalisée dans les 28 États membres selon des définitions et des règles communes, elle permet de comparer les résultats obtenus pour les différents types d'agriculture européenne.

En Bretagne, l'échantillon 2016 de 483 exploitations professionnelles permet d'obtenir des résultats représentatifs régionalement pour les principales orientations technico-économiques. Il couvre un champ de 25 229 exploitations professionnelles.

### Clap (Connaissance locale de l'appareil productif)

C'est un système d'information géré par l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) alimenté par différentes sources dont l'objectif est de fournir des statistiques localisées au lieu de travail jusqu'au niveau communal, sur l'emploi salarié et les rémunérations pour les différentes activités des secteurs marchand et non marchand. Le référentiel d'entreprises et d'établissements est constitué à partir du Répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

## Pour en savoir plus

### Site de la Draaf Bretagne

<http://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Lait>

### Agreste, la statistique agricole

[http://agreste.agriculture.gouv.fr/thematiques/entreprises-agroalimentaires-883/produits-des-iaa/#Lait,\\_produits\\_laitiers](http://agreste.agriculture.gouv.fr/thematiques/entreprises-agroalimentaires-883/produits-des-iaa/#Lait,_produits_laitiers)

Analyse - Centre d'études et de prospective - N°108 - Décembre 2017 - "Les transformations du paysage laitier français avant la sortie des quotas"

### FranceAgriMer

<http://www.franceagrimer.fr/index.php/filiere-lait>

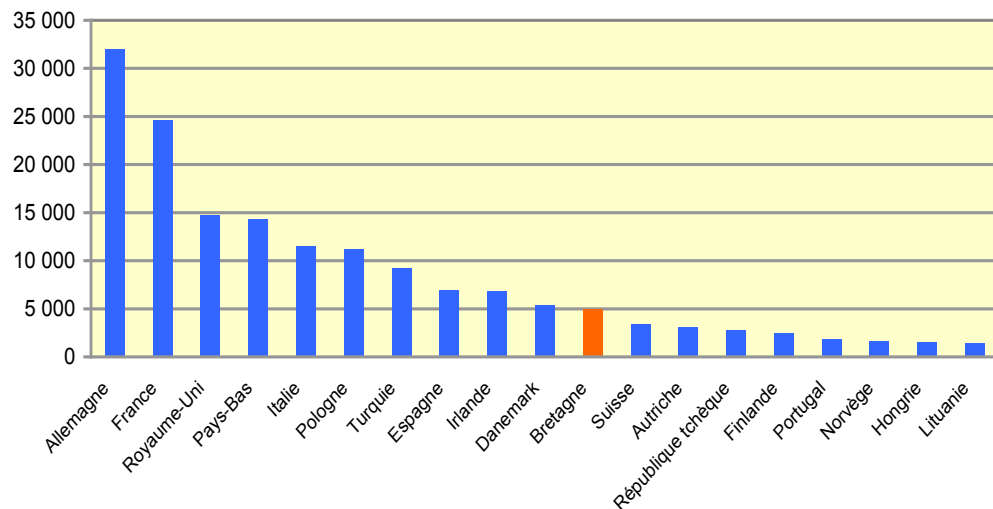
### Réseau Gab-Frab - L'Observatoire de la production biologique en Bretagne

<http://www.agrobio-bretagne.org/observatoire/>



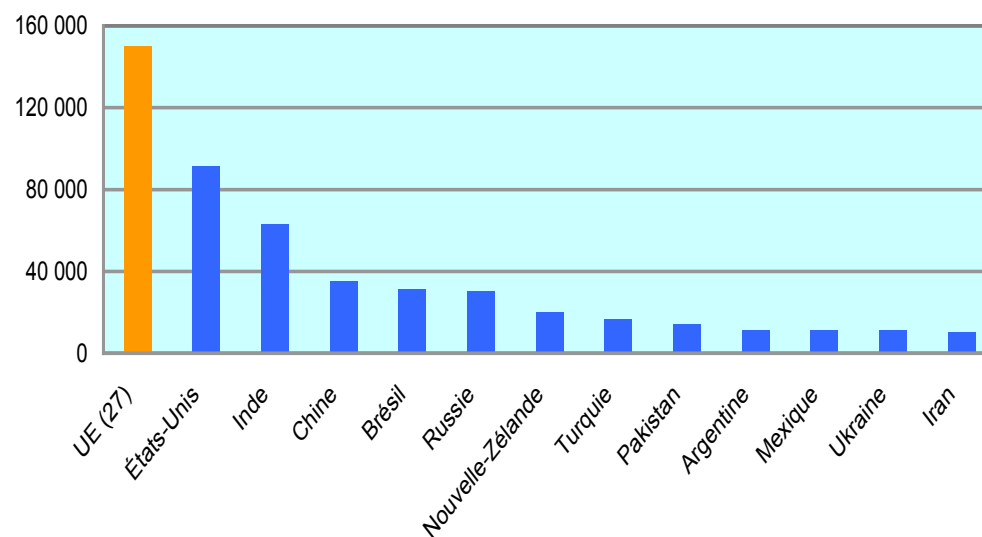
## La production laitière en Bretagne, en France, en Europe...et dans le monde

En milliers de tonnes de lait de vache



Champ : pays de l'Union européenne à 28 produisant plus d'un million de litres de lait  
Source : Eurostat, collecte de lait de vache en 2016

En milliers de tonnes de lait de vache



Champ : pays produisant au moins 10 millions de litres de lait  
Source : Fédération internationale de laiterie, production mondiale de lait de vache en 2013

Agreste Bretagne - Les cahiers régionaux - Janvier 2018 - N°2



Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt  
Service régional de l'information statistique et économique

15 avenue de Cucillé

35047 Rennes cedex 9

Tél. : 02 99 28 22 30

Mél : [srise.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr](mailto:srise.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr)